



Refus d'être le tuteur d'un majeur

Par **Karo23**, le **22/07/2015** à **10:39**

Bonjour,

je souhaiterais savoir si il est possible de refuser d'être le tuteur d'un adulte majeur, lorsqu'on est son seul parent proche?

Ma mère étant la seule nièce proche d'un oncle et d'une tante placés en maison de retraite, la directrice de l'établissement lui demande d'être tutrice légale du couple, du fait de leur état de santé. Ma mère souhaite refuser, du fait des engagements et des responsabilités qui en découlent.

Je vous remercie pour votre réponse.

Bien cordialement,
Caroline Baurens